

Rapport relatif à l'Universitarisation des PUI

CME du 10/11/2015

Contexte - Historique

- Deux décrets en 2006 et 2008 intègrent les disciplines pharmaceutiques et biologiques au CHU
- Nécessité de relancer la réflexion facultés de pharmacie – APHP car le taux d'universitarisation demeure faible (13%)
- Mise en place début 2015 d'un groupe de travail APHP-Facultés de pharmacie Ile-de-France, piloté par le doyen Scherrmann, à l'initiative de la DOMU et avec l'appui de la CME de l'APHP
- Objectif : universitariser les PUI de l'APHP et définir les conditions d'un rééquilibrage entre les fonctions d'enseignement, de recherche et les activités de pharmacie hospitalière des pharmaciens

Missions du groupe et méthodologie

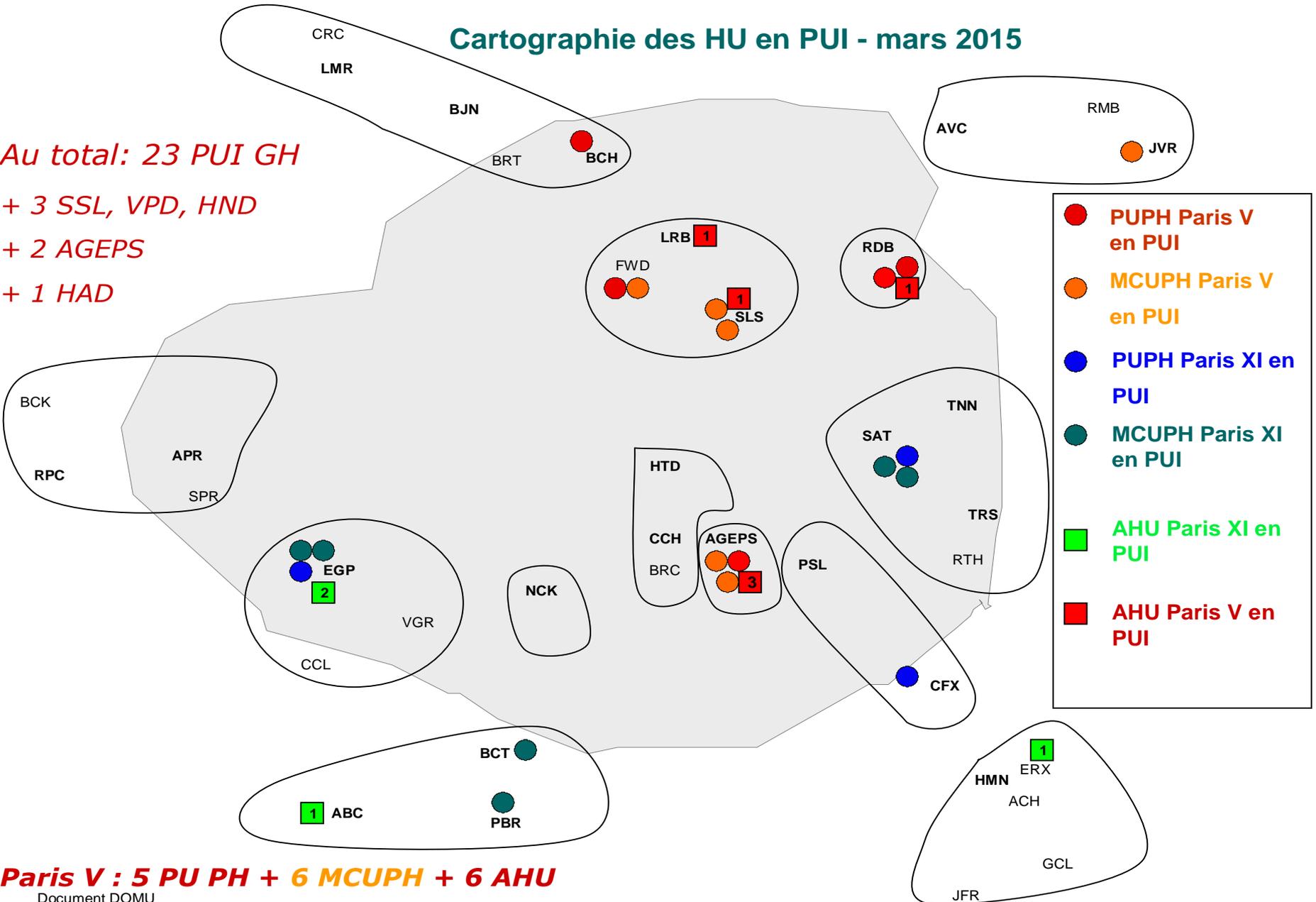
- Mission : dresser pour la première fois à l'APHP un état des lieux et des recommandations concernant deux axes :
 - Un axe statutaire : bilan points forts – points faibles du travail mené depuis 2006 et solutions envisageables pour favoriser l'accès aux postes hospitalo-universitaires, notamment pour les plus jeunes (postes d'AHU).
 - Un axe recherche : partager les thématiques pour lesquelles la recherche universitaire d'une part et la pratique hospitalière de l'autre, gagneraient à s'enrichir mutuellement.
- Méthodologie :
 - 5 réunions entre janvier et mai 2015;
 - Alimentation des réflexions par les documents et analyses utiles (cartographie partagée des postes par statut, bibliométrie des PUI, sondage auprès des jeunes assistants sur les perspectives de carrière effectué par la collégiale, etc).
 - Une rencontre doyens des deux facultés avec la collégiale de pharmacie (réunion plénière) pour identifier les axes de recherche.

Etat des lieux

- Au global APHP, on compte 217 pharmaciens titulaires et 112 assistants hospitaliers pour 23 PUI de GH / sites + 2 PUI AGEPS + 1HAD.
- dont 20 HU titulaires seniors (8 PU-PH + 12 MCU-PH), et 10 AHU.
- Constat d'une disparité selon les GH.

Cartographie des HU en PUI - mars 2015

Au total: 23 PUI GH
+ 3 SSL, VPD, HND
+ 2 AGEPS
+ 1 HAD



●	PUPH Paris V en PUI
●	MCUPH Paris V en PUI
●	PUPH Paris XI en PUI
●	MCUPH Paris XI en PUI
■	AHU Paris XI en PUI
■	AHU Paris V en PUI

Paris V : 5 PU PH + 6 MCUPH + 6 AHU

Paris XI : 3 PU PH + 6 MCUPH + 4 AHU

Constats et problématiques

- Problématique urgente des départs en retraite à venir : 6 PUPH sur les 8 actuels partiront à la retraite dans les 5 ans → nécessité d'anticipation de leur remplacement d'autant que les MCUPH actuels ne souhaitent pas tous devenir PUPH.
- Problématique du manque d'attractivité des carrières HU en pharmacie, multifactorielle, dont la principale cause réside dans le sentiment d'écartèlement et dans le cloisonnement actuellement constaté entre les trois fonctions de soins, d'enseignement, et de recherche.
- Autres constats: SWOT en page 7 du rapport.

Détermination d'axes de recherche partagés entre les deux Institutions, APHP et Facultés

- Objectif : décloisonner les 3 fonctions (hospitalières, d'enseignement et de recherche) et créer des synergies
- 3 axes communs identifiés par le groupe :
 - **Axe 1 : Préparation – Contrôle** des médicaments classiques, des médicaments à risque (nutrition parentérale, anticorps monoclonaux, radiopharmaceutiques, etc.) et des médicaments de thérapies innovantes (biothérapies, microbiote, etc.).
 - **Axe 2 : Médico-économique et Vigilances** (intègre la thématique de la stérilisation et des Dispositifs Médicaux) ; NB la question des DM innovants (avec l'avènement de l'impression 3D et de l'intelligence artificielle) va constituer un tournant majeur pour la prise en charge médicale dans les années à venir.
 - **Axe 3 : Pharmacie clinique**, intégrant l'exploitation des données massives et complexes (Big Data) en vue de produire des algorithmes d'aide à la décision thérapeutique. Rôle majeur des pharmaciens notamment avec compétences spécifiques (biostatistique, pharmacocinétique, etc) dans ce développement à venir.

Synthèse des recommandations du rapport

- Action 1 : Mieux prendre en compte les activités d'enseignement réalisées en PUI en réduisant la part d'enseignement réalisé en faculté
→ *Ramener la charge horaire d'enseignement en faculté vers un demi-service (environ 100 h). Cette mesure pourrait se faire de manière progressive et étalée, par exemple à raison de -18h par an sur 5 ans.*
- Action 2 : Anticiper rapidement les départs en retraite prévus sur les prochaines années
→ *prévoir dès maintenant le basculement des MCU-PH actuels intéressés sur ces postes de PUPH qui seront vacants, et donc de remplacer ces mêmes MCU-PH par des AHU actuellement présents → recrutement à court terme de 6 postes d'AHU en remplacement.*

Synthèse des recommandations du rapport (suite)

➤ Action 3 : Créer des postes d'AHU pour encourager la recherche sur les 3 axes partagés

→ *Si les facultés sont en mesure de créer les postes, l'APHP soutiendra un effort de création correspondant, en principe par redéploiement et pour répondre à ses besoins, de 3 à 5 postes d'AHU par an sur 5 ans.*

→ *ne pas mettre en œuvre une stratégie de saupoudrage des moyens sur toutes les PUI de l'APHP. La cible : universitarisation à moyen terme de chacun des 12 GH (lien avec le GT supra GH PUI).*

→ *Le groupe de travail suggère de prioriser dans un premier temps les GH suivants, à raison d'une PUI par GH :*

- ✓ Priorité 1 : les 4 GH dont les PUI ne sont actuellement pas universitarisées (0 ou 1 HU/enseignant associé), en priorisant ceux qui ont déjà une activité de recherche dynamique
- ✓ Priorité 2 : les PUI ayant bénéficié d'une démarche d'universitarisation mais comptant peu de HU/enseignant associé (entre 2 et 3) et qui ont déjà une activité de recherche dynamique
- ✓ Priorité 3 : les autres PUI

→ *Sur cette base, le groupe propose (page 10) une répartition par GH et sur la base des 3 axes de recherche déclinés par GH.*

Synthèse des recommandations du rapport (suite)

- Action 4 : Améliorer la veille des AAP et permettre le recrutement de PNM dédiés à la recherche financés par des Appels à Projets.
- Action 5 : Participer à l'élaboration des orientations nationales (ordonnance sur les PUI, réforme des études en cours etc.) pour consolider l'universitarisation des PUI de CHU.

Méthodologie et calendrier proposés

- Mise en place d'une structure de pilotage (doyens, DOMU (dont DRCD), CME, représentant des directeurs de GH, représentants du collège des pharmaciens).
- Calendrier de mise en œuvre du plan d'action : pourrait s'étaler sur la période 2016-2021.

Composition du groupe de travail

- Pr Philippe Arnaud, PUI BCH
- Jihane Bendaira, DOMU
- Guy Benoît, président collège pharmaciens
- Pr Olivier Bourdon, PUI RDB
- Corinne Guérin, PUI HUPC
- Pauline Maisani, DOMU
- Pr Patrice Prognon, PUI EGP
- Nathalie Rizzo-Padouin, PUI SLS-LRB
- Pr Jean-Michel Scherrmann, doyen faculté pharmacie Paris V, pilote du groupe